



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

**Service Eau**

Affaire suivie par Stéphane DEXPERTS

UTMA-SD/IC-LET210710

Tél : 05 59 80 87 98

Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le - 1 JUIN 2021

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les arrêtés préfectoraux portant renouvellement d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public fluvial par

- un dispositif de rejet de la station de traitement des eaux usées en rive gauche du gave de Pau sur la commune de Lacq ;
- un dispositif de rejet de la station de traitement des eaux usées de Tarsacq en rive gauche du gave de Pau sur la commune de Tarsacq.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental des  
territoires et de la mer,  
La responsable de l'unité Travaux et  
Milieux aquatiques

Stéphanie LEBRET

Monsieur le Président  
Syndicat mixte d'eau et d'assainissement Gave et Baïse  
3, rue de Pau  
64360 Tarsacq